

Fiches actions charte des espaces ruraux périurbains

Communauté d'agglomération Caen la mer - Chambre d'agriculture - Conseil Général

Thèmes de la charte	actions	nom des actions	budget € TTC	2007	2008	2009	2010	forme
Garantir et protéger l'espace agricole	1.1	Concertation sur l'aménagement du territoire	0					courriers
	1.2	Etude des besoins fonciers de la Communauté d'agglomération	40 000					étude
	2	Guide des aménagements routiers et urbains - cahiers de recommandations	6 000					plaquette
	3	Suivi de l'agriculture - faisabilité de la mise en place d'un observatoire	0					carto SIG
Agriculture citoyenne et environnement	4.1	Identification des secteurs à risque liés aux ruissellements	Conseil général du Calvados					étude
	4.2	Actions pour réduire les conséquences des ruissellements	à définir en fonction de 4.1					actions
	5	Protection et valorisation des zones humides et de ses abords	50 000					étude
	6	Information sur l'usage des produits phytosanitaires et engrais	0					communication
	7	Sensibilisation et formation sur le stockage de produits phytosanitaires	a : 8000; b : à définir en fonction de a					formation+ actions
	8	Collecte et traitement des produits non utilisés	3 000	a	b	c,d	c,d	communication, négociations
	9	Ramassage des déchets plastiques agricoles	0					collecte
	10	Etude de marché pour le traitement et valorisation des déchets organiques	50 000					étude
	11	Déchets sauvages dans les parcelles agricoles	0					collecte
	12	Nettoyage des routes	a: 0 b à définir en fonction de 12a	a,b	c	c		communication
Soutenir l'économie des exploitations	13	Développement de filières courtes pour les produits agricoles	a: 10000 b à définir en fonction de 13a		a	b	b	diagnostic par synergia
Bien vivre ensemble	14	Valorisation de la filière boues des stations d'épuration de Caen la Mer	10 000	b	a,c			visite, courrier, com
	15.1	Informations sur le monde agricole	5 000		a	b	b	communication
	15.2	Créations de parcours	budget parcs périurbains					aménagement
Evaluation	16	Evaluation des actions	0					
		<i>en cours</i>	90 000					
		<i>budget assainissement</i>	10 000					
		<i>autres</i>	82 000					

Durée de la charte : 3 ans renouvelable

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°1.1
Thème : Aménagement du territoire
Concertation sur l'aménagement du territoire
Contexte
<p>La Communauté d'Agglomération Caen la Mer souhaite mettre en œuvre une politique concertée de la gestion de l'espace répondant aux intérêts des divers utilisateurs. Le territoire de la Communauté d'Agglomération est utilisé à 60% par l'agriculture.</p> <p>Les collectivités doivent répondre au besoin d'extension des zones d'activité, de création de nouvelles zones d'urbanisation ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures. La satisfaction de ces besoins a pour conséquence la consommation de terres agricoles et peut porter atteinte à la viabilité et à l'avenir des exploitations agricoles.</p> <p>La Communauté d'Agglomération Caen la Mer souhaite que soit engagée une concertation avec les agriculteurs afin de faciliter l'exercice de leur activité, dont les conséquences locales sont importantes en terme d'équilibre rural urbain et en terme d'emploi. L'activité agroalimentaire est dominante en Basse Normandie.</p>
Objectif
<p>La concertation, proposée par la présente charte, doit permettre d'améliorer significativement la participation des agriculteurs à la conception des projets, y compris lorsque celle-ci est déjà prescrite par des dispositions législatives et réglementaires.</p> <p>Elle doit permettre aux maîtres d'ouvrage une meilleure prise en compte des impacts des projets sur les exploitations agricoles (circulation, accès, viabilité des exploitations, SAU, etc...) mais également une meilleure compréhension par le milieu agricole de l'état d'avancement et de maturation des projets.</p>
Descriptif de l'action
<p>Les collectivités maîtres d'ouvrage s'engagent à prendre en compte les préoccupations des agriculteurs pour limiter l'impact des projets sur les espaces agricoles et sur la viabilité des exploitations par la définition de concertation en fonction du niveau du projet PLU, opération d'urbanisme, infrastructures.</p>
Pilote de l'action
<p>Caen la mer auprès des maîtres d'ouvrages des projets,</p>
Destinataires
<p>Les maîtres d'ouvrage (maîtrise déléguée ou non) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté d'agglomération - Caen métropole - Communes - Concessionnaires - Conseil général du Calvados - Conseil régional de Basse Normandie
Partenaires
<p>Chambre d'agriculture DRDAF</p>
Moyens humains et matériel
<p>Organisés par le maître d'ouvrage</p>
Budget
<p>Concertation financée par le maître d'ouvrage.</p>
Calendrier
<p>sur toute la durée de la Charte</p>

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°1.2
Thème : Aménagement du territoire
Etude des besoins foncier par Caen la mer
Contexte
Les projets d'aménagement communautaires (boulevards, zone d'activités ou d'habitat, vont nécessiter l'acquisition de terrains, notamment agricole d'ici une quinzaine d'année. Ces acquisitions nécessiteront des compensations ou des réinstallations des agriculteurs.
Objectif
L'objectif est d'identifier les exploitants concernés par les projets d'aménagement de la communauté d'agglomération afin de cerner les besoins en compensation ou réinstallation.
Descriptif de l'action
Il s'agit de mettre en place une étude qui analysera: - les besoins de terrains - les besoins en compensation ou réinstallation - les terrains susceptibles de constituer de stock pour la SAFER et les projets de la communauté d'agglomération et des communes
Pilote de l'action
EPFN pour Caen la mer
Destinataires
Agriculteurs
Partenaires
Caen la mer CRBN
Moyens humains et matériel
Caen la mer
Budget
étude: 40 000€TTC
Calendrier
2007-2008

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°2
Thème : Aménagement du territoire
Guide des aménagements routiers et urbains - Cahiers de recommandations
Contexte
Le contact entre le monde agricole et le monde périurbain est parfois problématique. Les terrains exploités jouxtent directement les habitations, source de nuisances et conflits, tandis que les infrastructures ne tiennent pas compte des contraintes d'accès ou de circulation des engins agricoles.
Objectif
Prendre en compte les pratiques des usagers agricoles (évolution du matériel agricole et des pratiques culturelles) dans les projets d'aménagement routiers et urbanistiques. Proposer des outils techniques pour une meilleure cohabitation des agriculteurs et des habitants (réflexion sur la frange urbaine, les circulations des différents usagers....)
Descriptif de l'action
Réaliser et diffuser un guide : cahiers de recommandations pour les maîtres d'ouvrage sur les aménagements : - déplacement du matériel agricole, accès aux parcelles, - frange urbaine et abords de corps de ferme (zones tampons, haies, etc...).
Pilote de l'action
Caen la mer
Destinataires
Maîtres d'ouvrage d'opérations : collectivités, aménageurs, lotisseurs en direction des maîtres d'œuvre
Partenaires - moyens humains et matériel
Chambre d'agriculture Conseil général du Calvados AUCAME DDE CEMAGREF DRDAF CERTU CAUE
Budget
Conception graphique/ tirage/ distribution: 5 000€
Calendrier
2008-2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°3
Thème : Aménagement du territoire
Suivi de l'agriculture - faisabilité de la mise en place d'un observatoire de l'agriculture
Contexte
<p>Le territoire de la Communauté d'agglomération est utilisé à 60% par l'agriculture. Les collectivités doivent répondre au besoin d'extension des zones d'activité, de création de nouvelles zones d'urbanisation ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures. La satisfaction de ces besoins a pour conséquence de consommer des terres agricoles et peut porter atteinte à la viabilité et à l'avenir des exploitations agricoles. L'agriculture sur la Communauté d'agglomération est mal connue (nombre d'agriculteurs, âge, orientation technico-économique, diversification, repreneurs éventuels?) L'impact des différents projets d'aménagement sur le territoire de l'agglomération est donc délicat et implique une meilleure connaissance des structures agricoles de l'agglomération.</p>
Objectif
<p>Se doter d'un observatoire cartographique de l'agriculture locale pour mieux préparer les projets, les actions et organiser la concertation.</p>
Descriptif de l'action
<p>Réaliser un état des lieux de l'agriculture et une cartographie des espaces agricoles. Étudier la faisabilité de la création d'un observatoire et de ses objectifs pour un suivi de l'agriculture.</p>
Pilote de l'action
<p>Animation : Caen la mer</p>
Destinataires
<p>Collectivités</p>
Partenaires
<p>Agence d'urbanisme : AUCAME Chambre d'agriculture Etat - DRDAF Conseil général Collectivités membres SAFER</p>
Moyens humains et matériel
<p>à définir</p>
Budget
<p>A définir</p>
Calendrier
<p>2007-2009</p>

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°4.1
Thème : Environnement : érosion et ruissellement
Identification des secteurs à risque liés aux ruissellements Elaboration et animation de programmes d'actions : Etude
Contexte
Le milieu périurbain de l'agglomération est touché par des phénomènes d'érosion liés aux ruissellements (coulées de boues, érosion des terres agricoles, lessivages, battences, etc.). Cette érosion progressive des sols menace le potentiel des sols de la communauté d'agglomération.
Objectif
Connaitre les sites sensibles sur les bassins versants secondaires (groupes de parcelles) Obtenir un programme d'actions territorialisées apportant des solutions locales aux risques liés aux ruissellements.
Descriptif de l'action
Réaliser une étude : cette étude pourrait se décliner en 3 volets : - un état des lieux de la situation, mise en place d'un outil cartographique - un descriptif du fonctionnement hydraulique des bassins versants secondaires et des problèmes de ruissellement rencontrés, - des préconisations d'aménagements hiérarchisées. Elle prendra en compte une approche spécifique de l'espace agricole et de ses acteurs afin d'intégrer dès la déclinaison des propositions les possibilités et les freins susceptibles d'être rencontrés.
Pilote de l'action
Le Conseil général du Calvados dans le cadre de son plan agricole réalise avec l'université la mise en place d'une cartographie départementale des zones de sensibilité à l'érosion (action 2.6).
Destinataires
Collectivités
Partenaires - comité de pilotage
Université de Caen (laboratoire GEOPHEN) Agences de bassin Caen la mer (pas compétence pluvial) DRDAF Chambre d'agriculture Syndicats de gestion de l'eau, lutte contre les inondations SAGE, syndicat d'aménagement
Moyens humains et matériel
université A définir (ingénierie de projet) - Agence d'urbanisme - DRDAF
Budget
action du plan agricole du conseil général du Calvados
Calendrier
2008-2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°4.2
Thème: Environnement : érosion et ruissellement
Actions pour réduire les conséquences des ruissellements programme d'actions - mise en œuvre de l'étude
Contexte
Le milieu périurbain de l'agglomération est touché par des phénomènes d'érosion liés aux ruissellements (coulées de boues sur les routes, érosion des terres agricoles, etc.).
Objectif
Suite à l'étude, une série d'actions sera identifiée et menée pour réduire les problèmes de ruissellement. L'objectif de cette fiche action est plurielle : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif de sensibilisation des acteurs sur les moyens de lutte contre l'érosion, - Financer la mise en place d'installations de lutte contre l'érosion (notamment bandes enherbées et haies bocagères plantées perpendiculairement à la pente....), - Mettre en place des dispositifs de rétention des eaux, - Rechercher des subventions.
Descriptif de(s) l'action(s)
Cellule d'animation locale réunissant élus et acteurs économiques concernés. Aides à la mise en place d'aménagements spécifiques et soutien d'actions ponctuelles.
Pilote de l'action
A définir en fonction de la nature des actions issues de l'étude.
Destinataires
Collectivités, agriculteurs
Partenaires
Université de Caen DRDAF Caen la mer Chambre d'agriculture Conseil général du Calvados Agence de l'eau
Moyens humains et matériel
En fonction des études.
Budget
A définir en fonction du résultat de l'étude (animation, actions)

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°5
Thème: Environnement : zones humides
Protection et valorisation des zones humides et leurs abords
Contexte
<p>La Communauté d'agglomération a sur son territoire des zones humides qui présentent un intérêt environnemental, faunistique et floristique certain (vallée du Dan, de l'Orne et de l'Odon). Ainsi, une meilleure prise en compte de celles-ci en vue de leur préservation se révèle indispensable, au niveau de leur surface et aussi de leur qualité. Pour cela, non seulement les sites doivent faire l'objet d'une attention particulière mais également les franges en lien avec l'écoulement des eaux et la pollution des eaux ou l'utilisation des terrains attenants.</p>
Objectif
Connaître, protéger, valoriser les zones humides et en lien avec leurs abords
Descriptif de l'action
<p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour pouvoir délimiter les zones et les abords, - pour la gestion et l'aménagement de ces zones pour divers usages doux en cohérence avec le niveau de protection du site souhaité, - pour connaître et maîtriser les interactions entre le coeur environnemental des sites et les franges urbanisées ou exploitées. - pour mettre en place un plan d'action
Destinataires
Communes, propriétaires, agriculteurs
Pilote de l'action
<p><u>Dans les PPU</u> : Conseil général du Calvados - Caen la mer <u>Hors PPU</u> : conseil général du Calvados, Caen la mer, pays de Caen</p>
Partenaires
<p>DRDAF Caen la mer dans le cadre des parcs périurbains Chambre d'agriculture Communes des bassins versants SCOT agence de l'eau AUCAME pays de Caen</p>
Moyens humains et matériel
<p>1/Espaces naturels sensibles et parcs périurbains 2/ à définir</p>
Budget
<p>Politique des espaces naturels sensibles sur les zones humides situées en zones de préemption départementales. Nécessité d'étendre cette protection aux abords. Gestion : Caen la mer dans le cadre des parcs périurbains et du protocole avec le Conseil général du Calvados Etude interaction abords-coeur de site: 50 000 € TTC + animation (30 jours)</p>
Calendrier
2008- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°6
Thème: Environnement : gestion des intrants
Information sur l'usage des produits phytosanitaires et engrais
Contexte
L'eau est une ressource de plus en plus rare et soumise à des phénomènes de pollution, affectant notamment les nappes ou la zone littorale. Ceux-ci sont en partie dus aux mauvaises pratiques sur les dosages ou à la nature des produits utilisés par divers usagers. De plus, il se protège mal face aux risques que peuvent représenter certains produits.
Objectif
Réduire les pollutions de l'eau dues aux mauvais usages par une action sur les habitudes de l'ensemble des usagers de produits phytosanitaires et engrais. Contrairement aux agriculteurs qui sont très surveillés et règlementés, les villes et les particuliers sont mal informés sur l'utilisation de ces produits, notamment par les commerces.
Descriptif de l'action
1/ avoir une vision d'ensemble des actions faites dans ce domaine 2/ Formulation d'un discours commun Caen la mer Chambre d'agriculture 3/ Information sur l'usage des produits phytosanitaires et engrais en vue d'une meilleure utilisation de ceux-ci par la mise en place de moyens appropriés (animations, diffusion, net, etc.)
Destinataires
Particuliers, personnels de collectivités - villes, commerces (une 10 aine sur l'agglomération)
Pilote de l'action
Caen la mer
Partenaires
DRDAF Commerces, ligue des coins de terres Communes Service régional de protection des végétaux Chambre d'agriculture Conseil général du Calvados (actions 2.4a et b) Syndicat d'eau et Agences de l'eau
Moyens humains et matériels
Sillage - Conseil général du Calvados - Caen la mer - Agence de l'eau - chambre agriculture
Budget
Sillage
Calendrier
2007- 2008

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°7
Thème: Environnement : gestion des intrants
organisation de journées de sensibilisation et de formations sur la lutte contre les pollutions ponctuelles par les produits phytosanitaires, les engrais et les hydrocarbures
Contexte
La mauvaise gestion des fonds de cuves, du stockage des produits phytosanitaires, des engrais liquides et des hydrocarbures peut entraîner, en cas de fuites, des pollutions ponctuelles. Ces pratiques concernent les agriculteurs mais aussi les collectivités et tous les détenteurs des produits cités ci-dessus.
Objectif
Informers sur les bons usages des produits phytosanitaires et engrais en vue d'une meilleure utilisation de ceux-ci (stockage, mise en œuvre, nettoyage).
Descriptif de l'action
a/ Journées d'informations en direction du personnel espaces verts des villes - remontées des besoins. b/ organisation de formations avec le CNFPT
Destinataires
Services techniques des collectivités et élus
Pilote de l'action
Organisation des journées - suivi de l'action : Caen la mer Prestations de formations : services protections des végétaux, DRDAF, chambre d'agriculture.
Partenaires
CNFPT , Centre de Gestion DRDAF Chambre d'agriculture Conseil général du Calvados
Moyens humains et matériel
A définir (CNFPT)
Budget
Animation - organisation de journée de formation - intervention + support 8000€ TTC
Calendrier
2008- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°8
Thème : Environnement : gestion des intrants
Collecte et traitement des produits non utilisés
Contexte
<p>Il existe deux types de produits à collecter pour les collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bidons non utilisés ou vides, - les produits phytosanitaires non utilisés (PPNU). <p>Actuellement, les acheteurs de ces produits n'utilisent pas totalement (ou mal) ces produits. Le mode agricole est quant à lui très sensibilisé et contrôlé. Pour éviter des rejets sauvages ou de mauvaises conditions de stockage, la Chambre d'agriculture avait organisé deux collectes gratuites exceptionnelles pour récupérer ces produits (un apport payant peut être dissuasif). Toutefois, une action pérenne est à mettre en place en partenariat avec les vendeurs de ces produits. A ce jour, les particuliers apportent ces produits en déchetterie.</p>
Objectif
<p>L'objectif est d'organiser un système de collecte ou de récupération, éventuellement, par les vendeurs de ces produits restants (surtout lors des changements de normes).</p>
Descriptif de l'action
<p>a/ Mise en place d'un comité de réflexion sur l'opportunité et la nature de l'action. b/ Communications sur les déchetteries par les particuliers c/ Informations auprès des vendeurs (communications conjointes sur les bonnes pratiques) d/ convention pour traitements des PPNU par les vendeurs (réseau ADIVALOR) - coopératives, puis jardineries, grandes surfaces - proposition de filières à mettre en place.</p>
Destinataires
<p>Agriculteurs, collectivités, particuliers, vendeurs de produits phytosanitaires.</p>
Pilote de l'action
<p>Caen la mer et Chambre d'agriculture</p>
Partenaires
<p>communes ADEME</p>
Moyens humains et matériel
<p>À définir (sillage, communication particulière)</p>
Budget
<p>Communication : 3000€TTC</p>
Calendrier
<p>2007- 2009</p>

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°9
Thème: Environnement : déchets
Collecte des déchets plastiques agricoles sur Caen la mer
Contexte
L'agriculture est utilisatrice de matière plastique. En tant que détenteur final de ces déchets, l'agriculteur est tenu d'en assurer l'élimination dans un cadre compatible avec la loi (loi de juillet 1975). La loi interdit le brûlage mais les solutions alternatives existent rarement. La filière d'élimination des déchets s'est structurée depuis 2004 pour les bidons vides de produits de traitement. Pour les autres produits : bâches, ficelles, sacs, l'élimination est toujours réalisée sur la base d'opérations pilotes conduites pour l'instant en zone d'élevage. Il existe déjà au niveau départemental un groupe de réflexion pour la collecte de ces déchets et l'organisation de celle-ci. A ce jour, aucun point de collecte n'existe sur la communauté d'agglomération.
Objectif
L'objectif de l'action serait de mieux organiser la filière par le développement de la collecte sur la zone de la communauté en proposant des sites de réception des déchets plastiques et en assurant auprès des agriculteurs la communication sur ces opérations (modalités pratiques de réalisation).
Description de l'action
Contribuer à l'organisation et la pérennisation de la filière de collecte des déchets plastiques agricoles : 1. recensement sur les besoins de collecte, sur les sites possibles (coopératives, privés?), efficacité entre quantité et déplacement ? 2. Mettre en place un comité de pilotage local en lien avec celui organisé par le département 3. Organiser un ou des points de collecte de ces déchets sur la communauté si nécessaire.
Destinataires
Agriculteurs
Pilote de l'action
1. Chambre d'agriculture 2 et 3. Chambre d'agriculture et Caen la mer
Partenaires
DRDAF Coopératives agricoles Conseil général du Calvados Caen la Mer
Moyens humains et matériel
Appui technique et logistique de Caen la Mer
Budget
0
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°10
Thème : environnement déchets
Etude de marché pour le traitement et valorisation locaux des déchets organiques
Contexte
Des déchets organiques produits sur l'aire de Caen la mer sont traités et valorisés en dehors de celle-ci. Il s'agit donc d'étudier les filières courtes de traitement et de valorisation qui pourraient être mises en œuvre.
Objectif
Connaître les besoins à satisfaire en produits organiques pour l'agriculture, les collectivités ou tout autre utilisateur. Offrir aux producteurs locaux de ce type de déchets une ou des solutions locales de valorisation par la mise en œuvre des filières courtes.
Descriptif de l'action
Il s'agit de réaliser une étude qui porterait sur une identification : - des besoins locaux en matière organique et ceux restants à satisfaire avec une identification des types de produits concernés, - après un état de l'existant, des réseaux de collectes et les sites de traitement et/ou de transformation de produits organiques à mettre en œuvre, - des aspects économiques en investissement, et exploitation (collecte, traitement, valorisation) en comparaison, le cas échéant, avec l'existant, - des montages administratifs et juridiques possibles pour la réalisation de cette opération.
Destinataires
Agriculteurs, collectivités, industriels, commerçants, professionnels, privés
Pilote de l'action
Caen la mer avec la Chambre d'agriculture et des partenaires (Villes, Syvedac, Ademe, CG 14, CRBN, bailleurs,...)
Partenaires - moyens humains et matériel
Ademe, CG14, CRBN, AESN (agence de l'eau)
Budget
Frais d'étude : 50 000 €TTC
Calendrier
2007- 2008

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°11
Thème: Environnement : déchets
Déchets sauvages dans les parcelles agricoles
Contexte
Les agriculteurs sont souvent amenés à constater des déchets sauvages rejetés par des particuliers sur ou en bordure de leurs champs qui nécessitent un apport en déchetterie.
Objectif
Soulager le monde agricole des mauvaises habitudes des urbains-périurbains de laisser des déchets en bordure de route ou sur des terrains privés.
Descriptif de l'action
Organiser la collecte des déchets sauvages sur les terrains privés : 1. Regroupement par les agriculteurs 2. Apport gratuit en déchetterie par les communes avec identification des déchets 3. Traitement par Caen la mer
Destinataires
Agriculteurs Collectivités
Pilote de l'action
Caen la Mer
Partenaires
communes DRDAF Chambre d'agriculture Conseil général
Moyens humains et matériel
À définir : conventions communes/agglomération ?
Budget
A définir (apport en déchetterie prise en charge par les communes - traitement prise en charge par l'agglomération)
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°12
Thème: Environnement : déchets
Nettoyage des routes
Contexte
Certains travaux agricoles salissent les chaussées publiques. C'est le cas notamment de la récolte de betteraves sucrières d'octobre à mi décembre qui peut générer des risques d'accident.
Objectif
Sensibiliser les agriculteurs aux risques engendrés par certains travaux. Donner des moyens pour permettre la sécurisation et le nettoyage après les chantiers.
Descriptif de l'action
a. Communiquer auprès des agriculteurs et des transporteurs : rappel des informations et des réglementations. Cette information peut être faite par le biais de supports existants (ex Chambagri 14 ou Sillage), avec des fiches techniques, des envois individualisés. b. Mettre en place un groupe de pilotage pour définir l'organisation et les solutions à mettre en œuvre, analyse des expériences existantes. c. Mettre en oeuvre des solutions et recherche de financement
Destinataires
Agriculteurs et transporteurs agricoles
Pilote de l'action
Pour les phases a et b : Caen la Mer; c à définir
Partenaires - groupe de pilotage
Chambre d'agriculture, Sucrieries, Associations agricoles, Conseil Général (aide dans le cadre du plan agricole) syndicat des betteraviers Communes DRDAF Chambre d'agriculture FDCUMA Assureurs agricoles Sisuac
Moyens humains et matériel
Caen la mer
Budget
a et b: communication - sillage c : à définir (en fonction des solutions proposées)
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°13
Thème: Economie
Développement de filières courtes pour les produits agricoles
Contexte
<p>La Communauté d'agglomération de Caen avec ses 227 000 habitants constitue le pôle de consommation le plus important de la région basse-normande. La mise en place et le développement de circuits courts pour les produits agricoles permettent à certaines exploitations agricoles de maintenir voire d'améliorer leur rentabilité. Par circuit court, on entend toute forme de commercialisation qui permet de mettre en relation, sans intermédiaire, un producteur de produits alimentaires et un consommateur. Les produits concernés sur la Plaine de Caen pourraient être : les volailles de ferme, les viandes (bovine, ovine et porcine) ainsi que les produits préparés issus de ces viandes, les produits maraichers et fruitiers, la pomme de terre de conservation et certains produits de transformation de produits végétaux (confitures...).</p> <p>Les circuits courts autorisent également le maintien d'agriculteurs sur des surfaces d'exploitation moins importantes. Les producteurs présents dans ces circuits sont, en général, assez isolés et peu organisés collectivement. Les démarches collectives de mise en marché sont peu nombreuses.</p>
Objectif
<p>Développer des réseaux de distribution courts facilitant la communication entre urbains et agriculteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion des productions locales et favoriser leur commercialisation en circuits courts. - Favoriser la promotion et la commercialisation des produits agro-touristiques.
Descriptif de l'action
<p><u>Phase a: Recensement des besoins</u> : recenser les entreprises et leur offre commerciale, recenser les actions qui fonctionnent sur d'autres territoires (filières nouvelles, cueillette, vente, bio, ...) dans le cadre du réseau Terres en ville par ex.</p> <p><u>Phase b: Développer la filière</u> : favoriser par des actions de communication et l'organisation d'événementiels ainsi que le lien jusqu'au consommateur (animation des acteurs locaux), aider à des investissements individuels ou collectifs pour favoriser la commercialisation dans un réseau local (froid, aménagement intérieur et extérieur d'un point de vente...), aide à l'étude de marché et de faisabilité économique des projets agricoles de vente directe (individuels ou collectifs).</p>
Destinataires
Agriculteurs
Pilote de l'action
Caen la mer
Partenaires
<p>Synergia (agence de développement économique) Caen la mer, communes, Chambre d'agriculture, DRDAF université (CRESO) Chambre d'agriculture du Calvados Conseil général du Calvados (actions PAR 4,3;4,4;4,6) Comité départemental du tourisme Conseil régional Associations d'économie solidaire</p>
Moyens humains et matériel
<p>Phase a: Synergia Phase b : A déterminer en fonction des actions mises en place.</p>
Budget
<p>Animation Phase 1 :10 000€ Phase 2 : A définir en fonction des actions mises en place.</p>
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°14
Thème : Communication
Valorisation des granulats de la station d'épuration de Caen la mer
Contexte
Les agriculteurs ont parfois du mal à vendre ou valoriser leurs produits dont les terres ont utilisé des granulats issus des boues de la station d'épuration de Caen la mer.
Objectif
<p>Informers les agriculteurs que l'utilisation des boues n'a pas d'incidence sur leur production et sur la qualité du traitement.</p> <p>Rassurer les acheteurs sur l'absence d'incidence sur la qualité de leurs produits.</p> <p>Contractualiser de futurs plans d'épandage entre la station d'épuration et les agriculteurs.</p>
Descriptif de l'action
<p>a Répertorier les agriculteurs intéressés par coopérative de collecte</p> <p>b/ Communiquer sur la qualité du produit fini (y compris au-delà de la communauté d'agglomération)</p> <p>c/ Orienter les exploitants</p>
Destinataires
<p>agriculteurs exploitants et propriétaires</p> <p>Coopératives (Agrial, Creully, de légumes, etc) et acheteurs</p> <p>Grand public</p>
Pilote de l'action
Caen la mer
Partenaires
<p>Chambre d'agriculture</p> <p>DRDAF</p> <p>Autres ?</p>
Moyens humains et matériel
<p>Courriers et réunions auprès des agriculteurs et coopératives (acheteurs)</p> <p>Visite de la station pour des groupes définis</p> <p>Communication : Réunion d'information avec visite de la station et témoignage d'agriculteurs (1 / an)</p> <p style="padding-left: 40px;">Dossier avec explicatif du produit (1/ an)</p> <p style="padding-left: 40px;">sur la conception du plan d'épandage et des relations STEP - exploitants</p> <p>sillage</p>
Budget
Annexe assainissement Caen la mer : 10 000€ TTC
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°15 .1
Thème : Communication
Pour une meilleure connaissance du monde agricole : informations pratiques
Contexte
Les collectivités et les particuliers connaissent assez mal les pratiques du monde agricole et leurs évolutions. L'arrivée de nouvelles populations dans les communes de la grande couronne caennaise accentue les questions posées par la cohabitation entre l'activité économique agricole, l'habitat et les loisirs (relation de l'agriculture avec les urbains-rurbains).
Objectif
Informers les habitants sur les pratiques, l'agriculture locale, les cultures et leurs contraintes en fonction des saisons, les enjeux de l'agriculture contemporaine et l'impact de certaines de leurs pratiques sur l'agriculture et l'élevage (ex : quad, 4x4, divagation de chiens...) ... Et parallèlement, rappeler aux agriculteurs leurs obligations vis-à-vis des tiers (distances d'épandage, distances de traitement, règles de circulation, nettoyage des routes....).
Descriptif de l'action
<u>Phase a</u> : détermination de la stratégie de communication selon les spécificités du territoire de l'agglomération et état des lieux de ce qui se passe ailleurs, publics visés. <u>Phase b</u> : mise en place des actions à développer (par exemple : parution saisonnière d'une annexe à "Sillage" (Sillon) ou l'organisation de manifestations ponctuelles (journées du patrimoine, de la science accueil par les agriculteurs, expositions).
Destinataires
Particuliers, écoles, office de tourisme
Pilote de l'action
Caen la mer
Partenaires
DRDAF Chambre d'agriculture Assurances Conseil général du Calvados
Moyens humains et matériel
<u>Phase a</u> : CLM <u>Phase b</u> : à définir en fonction des actions mises en place
Budget
<u>Phase a</u> : 5 000 € TTC <u>Phase b</u> : A définir en fonction des actions mises en place
Calendrier
2007- 2009

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains

Action n°15 .2
Thème: Communication
Pour une meilleure connaissance du monde agricole : création de parcours
Contexte
Avec l'évolution de l'urbanisation dans les communes de la grande couronne caennaise, les habitants méconnaissent les pratiques liées à l'activité agricole, ses contraintes et ses rythmes.
Objectif
Ouvrir l'espace agricole à l'occasion de la création de sentiers Informier par le biais de ces sentiers sur le terrain des pratiques, des cultures et interventions en fonction des saisons, des enjeux de l'agriculture contemporaine, etc...
Descriptif de l'action
Parcs périurbains : création de sentiers avec plaques explicatives, informations sur ces parcs (plaquettes (Sillage ?) en fonction des cultures saisonnières ?). Plan vélo de Caen la mer
Destinataires
Particuliers, écoles, office de tourisme
Pilote de l'action
Caen la mer
Partenaires
DRDAF CG14 Chambre d'agriculture CPIE communes dans le cadre du plan vélo
Moyens humains et matériel
Caen la mer - Parcs périurbains- plan vélo
Budget
Caen la mer et conseil général du Calvados dans le cadre du protocole - Parcs périurbains + plan vélo
Calendrier
2005- 2015

Fiche actions charte des espaces ruraux périurbains**Action n°16****Thème: Evaluation****Etablir des critères d'évaluation****Contexte**

L'agglomération se doit de posséder des outils de suivi des politiques qu'elle met en place. Avec l'évolution du nombre d'acteurs publics d'une part, et la diversité des compétences de Caen la mer d'autre part, ces indicateurs permettent une meilleure lisibilité de l'action de l'agglomération, pouvant tout autant servir d'outils de communication tant en interne (services, mairies de l'agglomération) qu'en externe (populations, agriculteurs...)

Objectif

Evaluer l'impact de la charte des espaces ruraux et périurbains
Rendre compte de la pertinence des actions mises en places ou le cas échéant les rectifier, voir les annuler si besoins.

Descriptif de l'action

Etablir des critères propres à chaque action permettant d'obtenir une vue transversale de l'efficacité de la charte. Mise en place d'un suivi annuel de la charte et de ses effets.

Destinataires

Caen la mer, Chambre d'agriculture du Calvados

Pilote de l'action

Caen la mer

Partenaires

En fonction des indicateurs

Moyens humains et matériel

Caen la mer

Budget

0 €

Calendrier

2008-2009